

Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juin 2014
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 7200e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le mardi 17 juin 2014, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le mardi 17 juin 2014, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 7200e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force des Nations chargée d'observer le désengagement.

Le Président, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité Mme Izumi Nakamitsu, Directrice de la Division Asie et Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté par Mme Nakamitsu.

Les membres du Conseil, Mme Nakamitsu et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

14-55608 (F) 180614 180614



